

Montrouge, le 13 mai 2019

Capital investissement : Un niveau record atteint par le Crédit Agricole en 2018

En 2018, le groupe Crédit Agricole a investi 486 millions d'euros en capital dans 239 entreprises à l'occasion d'opérations de capital transmission, capital développement et capital innovation. Un montant en augmentation de + 72% par rapport à l'année précédente, portée principalement par les opérations de transmission et les investissements dans les ETI (60% des montants).

Les opérations réalisées en 2018 ont concerné à 90% des investissements nouveaux et 10% des réinvestissements.

40% des opérations ont bénéficié à de jeunes entreprises innovantes confirmant l'engagement du Crédit Agricole pour soutenir la création et l'innovation.

Grâce à ce dynamisme, le total des encours du Groupe en capital investissement s'élève à 3,6 milliards d'euros pour près de 1 000 entreprises accompagnées.

L'activité de capital investissement au sein du groupe Crédit Agricole s'exprime à la fois dans les territoires à travers les sociétés d'investissement des Caisses régionales du Crédit Agricole (notamment UNEXO, GSOC, Carvest, SOFIPACA, SOFILARO, SOCADIF, C2AD, Nord Capital Investissement, etc.), et également grâce à l'action d'IDIA Capital Investissement, de LCL et d'Amundi Private Equity Funds.

Le Groupe investit également dans l'innovation via ses fonds nationaux « F/I venture » et « CA Innovation et Territoires », et via les fonds innovations régionaux des Caisses régionales.

En 2018, les Caisses régionales de Crédit Agricole et Crédit Agricole S.A. se sont engagés pour la dotation d'un fonds, Crédit Agricole Régions Développement (CARD), à hauteur de 300 millions d'euros. L'objectif de ce fonds est d'accompagner, dans la durée, la croissance de ses clients ETI et PME, notamment par des interventions en capital développement et en capital transmission, le tout dans une logique de « capital accompagnement » minoritaire.

Grâce à son organisation, les décisions d'investissement sont pour une large part prises localement, via des comités d'investissements dédiés, garantissant une meilleure connaissance des besoins des entreprises et une prise en charge plus réactive.

Le Crédit Agricole investit de manière minoritaire et privilégie l'accompagnement sur le long terme des entrepreneurs au cœur des territoires, contribuant ainsi au dynamisme de l'économie et à la création de richesse et d'emplois.

GROUPE
CRÉDIT
AGRICOLE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41
Marie-Catherine Cornic + 33 1 43 23 43 69
Caroline de Cassagne + 33 1 49 53 41 72

olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
marie-catherine.cornic@ca-sodica.com
caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa